



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉSIDENCE DE LA FONDATION POUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

### **Gérald Cretegny remplace Doris Cohen-Dumani**

**A la tête de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), Mme Cohen-Dumani a brillamment accompagné la mise en place et le déploiement du dispositif cantonal d'encouragement et de financement des places d'accueil de jour des enfants. Après huit ans, elle a souhaité mettre un terme à son mandat. Sur proposition du Conseil de Fondation, le Conseil d'Etat a nommé pour la remplacer M. Gerald Cretegny. Le syndic de Gland et député au Grand Conseil dispose de toutes les qualités requises pour assurer le bon développement de la FAJE.**

Durant ses fonctions de conseillère municipale lausannoise et de députée au Grand Conseil vaudois, Mme Cohen-Dumani a donné de nombreuses impulsions qui ont contribué à faire du canton de Vaud un pionnier dans le domaine de l'accueil de jour des enfants. C'est notamment sa motion déposée en 2001, demandant la création d'une fondation pour l'accueil de jour et la mise en place d'un partenariat public-privé, qui est à l'origine de la politique actuelle dans le domaine. A la tête de la FAJE, elle a su promouvoir et appliquer un esprit de collaboration apprécié de tous. Le Conseil d'Etat lui adresse ses très sincères remerciements pour son engagement au service du bien commun.

Sur proposition du Conseil de Fondation, le Conseil d'Etat désigne, en remplacement de Mme Cohen-Dumani qui quitte sa fonction à la fin 2014, M. Gérald Cretegny, syndic de Gland et député au Grand Conseil. Pour avoir notamment siégé au conseil de la FAJE de sa création jusqu'en 2011 en tant que représentant des Communes, mais aussi contribué à la création d'un réseau d'accueil dans sa région, M. Cretegny dispose des connaissances et de l'expérience requises pour exercer ses fonctions. Ajoutant à ses deux mandats électifs sa profession de commerçant, M. Cretegny est capable de fédérer les différentes sensibilités des acteurs impliqués dans la FAJE, qu'il présidera à compter du premier janvier 2015.

Pour mémoire, la FAJE est financée par des contributions des communes, des employeurs ainsi que de l'Etat. Elle a pour mission, outre le subventionnement des réseaux d'accueil de jour existant dans le canton, d'évaluer les besoins, de coordonner

l'organisation de l'accueil de jour et de favoriser la création de places. Son conseil se compose de représentants des Communes, de l'Etat, des organisations économiques ainsi que des milieux intéressés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 décembre 2014

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; FAJE, Doris Cohen-Dumani, présidente sortante, 079 477 09 00, Gérald Cretegny, président, 079 692 35 76